



**RÉGION ACADÉMIQUE  
CENTRE-  
VAL DE LOIRE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
du Loiret



Envoyé en préfecture le 02/04/2025  
Reçu en préfecture le 02/04/2025  
Publié le 3/4/2025  
ID : 045-214501421-20250327-2024\_023-DE



## PROJET EDUCATIF TERRITORIAL – VOLET 1 - MAIRIE DE FAY AUX LOGES

Durée du PEDT <sup>1</sup>	1 an	2 ans	3 ans
Préciser les années scolaires concernées	/	/	2025/2026 2026/2027 2027/2028

### 1. Coordonnées

Collectivité porteuse du PEDT	Coordinateur du projet
Adresse postale : 48 Rue Abbé Georges Thomas 45450 FAY AUX LOGES  Téléphone : 02 38 59 57 11 Adresse électronique : Secretariat45@mairie-fayauxloges.fr	Nom et prénom du coordinateur : MECHIN Jézabel Fonction : Directrice service Famille Jeunesse Téléphone : 06 08 13 15 97 Adresse électronique : directionfamille@mairie-fayauxloges.fr

### 2. Territoire du PEDT

Communes concernées si RPI, SIIS, SIRIS, CC... :

Mairie de FAY AUX LOGES

Nombre d'enfants concernés :

Niveau maternelle (moins de 3 ans)	Niveau maternelle (entre 3 et 5 ans)	Niveau élémentaire	Niveau secondaire (entre 11 ans et 18 ans)	Nombre total d'enfants
0	160	270	62 concernés par le PEDT VIA La Maison des Jeunes	492

Nombre d'établissements publics et privés concernés :

	Publics	Privés	Total
Écoles maternelles	1	0	1
Écoles élémentaires	1	0	1
Établissements secondaires	0	0	0

### 3. Organisation du PEDT

Modalités d'organisation du temps scolaire :



Semaine de 4 jours



Semaine de 4,5 jours

Quels sont les temps pris en compte par le PEDT ?

Périscolaire matin	Périscolaire soir	Pause méridienne	Mercredi matin	Mercredi après-midi	Mercredi journée	Les TAP
X	X	X	X		X	

<sup>1</sup> Entourer la bonne durée

Liste des accueils de loisirs déclarés du territoire qui sont concernés dans ce PEDT	Adresse
Maison des Loges	12 Rue de la Moinerie 45450 Fay-aux-Loges
Maison des Jeunes (11/17 ans)	22 Rue André Chenal 45450 Fay-aux-Loges

### Planning d'organisation des TAP et du périscolaire :

Temps scolaire	Lundi	7h00 - 8h45	8h45 - 11h45	11h45 - 13h30	13h30 - 16h30	16h30 - 18h30
	Mardi	7h00 - 8h45	8h45 - 11h45	11h45 - 13h30	13h30 - 16h30	16h30 - 18h30
PÉRISCOLAIRE	Mercredi	7h30 - 12h30 OU		7h30 - 18h30		
	Jeudi	7h00 - 8h45	8h45 - 11h45	11h45 - 13h30	13h30 - 16h30	16h30 - 18h30
PÉRISCOLAIRE MERCREDI	Vendredi	7h00 - 8h45	8h45 - 11h45	11h45 - 13h30	13h30 - 16h30	16h30 - 18h30

### Accessibilité aux activités proposées :

TAP		Périscolaire	
Gratuit	Payant	Gratuit	Payant
			<p><b>MAISON DES LOGES</b>  <b>Tarif :</b>            Matin : 0.35%QF / Plancher : 2€ - Plafond : 3.70€            Soir : 0.42%QF / Plancher : 2.37 € - Plafond : 4.25€            Matin + soir : 0.57%QF / Plancher : 4.37€ - Plafond : 6.25€            Mercredi Journée : 1.08%QF / Plancher : 5€ - Plafond : 15.50€            Mercredi Matin : 0.50%QF / Plancher : 3€ - Plafond : 6.00€</p> <p>Grille tarifaire en pièce jointe.</p> <p><b>MJ - MAISON DES JEUNES (11/17 ans)</b>            Adhésion annuelle : 5,00 €</p> <p>Délibération en pièce jointe.</p>

### Déclarations :

Souhaitez-vous déclarer auprès de la DRAJES votre (ou vos) accueil(s) périscolaire(s) ? **oui**

Si oui, veuillez indiquer l'implantation de cet accueil et la direction de cet accueil

Nom de l'accueil	Implantation	Direction assurée par	Qualification du directeur
Maison des Loges	12 rue de la Moinerie 45450 Fay-aux-Loges	Baptiste CAVARD	Animateur territorial
Maison des Jeunes	22 rue André CHENAL 45450 Fay-aux-Loges	Loïc MÉNARD	DEES Animateur territorial

Souhaitez-vous déclarer auprès de la DRAJES vos « Temps d'Activités Périscolaires » ?  **non**

(Pour que le TAP puisse être déclaré auprès de la DDCS, sa durée minimale doit être d'une heure)

### PAS DE TAP / École sur 4 jours

Si oui, veuillez indiquer l'implantation de ces TAP et la direction de cet accueil

Nom de l'accueil	Implantation	Direction assurée par	Qualification du directeur

### Taux d'encadrement :

Souhaitez-vous utiliser les taux encadrement allégés dans votre (ou vos) accueil(s) périscolaire(s) ?

**oui**

(un encadrant pour 14 enfants de moins de 6 ans, un encadrant pour 18 enfants de plus de 6 ans)

Souhaitez-vous utiliser les taux encadrement allégés dans le cadre des TAP ?  **non**

### PAS DE TAP / École sur 4 jours

#### 4. Etat des lieux

Rappels des objectifs du précédent PEDT	Activités proposées	Bilan/commentaires
- <i>Considérer l'enfant dans sa globalité avec ses spécificités en respectant son rythme, son bien-être et sa personnalité.</i>	Activités sportives, culturelles et manuelles, adaptées au public	Les activités proposées sont toujours adaptées à chaque enfant, et ses propres besoins. L'accent peut également être mis sur les « compétences » de l'enfant, toujours afin de le valoriser au sein du groupe.
	Organisation des temps de sieste	L'organisation des temps de repos (sieste) des maternelles s'effectue dans des lieux adaptés (dortoir climatisé de l'école maternelle).
	Organisation ALSH été	Vu les effectifs maternels, nous mettons en place, lors de l'ALSH été, pour un meilleur confort et une proposition d'activités les plus adaptées possible, une séparation PS/MS des GS/CP.
	Organisation Malo/MJ	Il existe une « passerelle » entre l'accueil de loisirs et la Maison des Jeunes (MJ - accueil 11/17 ans) le mercredi matin. En effet, l'animateur de la MJ prend en charge les CM2.  Ces derniers ont également la possibilité de s'inscrire sur la MJ dès le mois de janvier de l'année de leur 11 ans.
- <i>Favoriser l'accès pour tous aux activités culturelles, sportives et loisirs éducatifs en lien avec le tissu associatif.</i>	- Cinémobile + ateliers pédagogiques	Le tissu associatif étant très développé sur le territoire, de nombreuses activités variées sont proposées, et ce dans différents domaines : artistiques, culturelles, sportives...  Des tarifs adaptés, au taux d'effort, selon les revenus des familles sont mis en place, afin d'en faire bénéficier le plus grand nombre.
	Préparation du FAY'STIVAL	
	Semaine « Fay'limpique » en lien avec l'éducation nationale et les association sportive du territoire...	
	Semaine italienne, en lien avec le tissu associatif.	
- <i>Développer l'apprentissage de l'éco-citoyenneté et sensibiliser les enfants au développement durable.</i>	- Jardin pédagogique sur l'accueil de loisirs, - Ateliers « cuisine » en lien avec ce jardin.	Des jardins pédagogiques sont mis à disposition, ponctuellement animés par des bénévoles passionnés, autour des fruits et légumes. Des ateliers « cuisine » autour de ces jardins sont également proposés, de manière ponctuelle, selon les récoltes. Lieu « vivant, cet espace de verdure est également utilisé pour la lecture de contes, des grands jeux...
	Tri sélectif mis en place sur l'ACM et la MJ.	Le tri sélectif est bien entendu mis en place sur les accueils de loisirs, et chaque groupe, à tour de rôle, s'occupe d'emmener toutes les semaines les déchets triés aux conteneurs, avec des contenants adaptés sur roulettes pour les enfants. L'investissement des enfants permet ainsi une meilleure sensibilisation.

	Recyclage + activités à partir du recyclage	De nombreuses propositions, à partir de matériaux de récupération (ex : Maquettes en carton, mobilier de jardin en palette). En cas de demande particulière, les familles peuvent également fournir les matériaux demandés. Un espace de rangement est dédié à lma récupération.
- Développer l'apprentissage de la citoyenneté, de la laïcité et du vivre-ensemble.	Développement d'actions intergénérationnelles avec l'EHPAD de la commune.	Il est important, pour un accueil de loisirs, de rester en lien avec d'autres publics accueillis sur le territoire. A ce titre, des liens se sont développés avec l'EHPAD (3 à 4 actions par an), la SIPFP, mais également la MFR de Férolles.
	Développement d'activités avec la SIPFP de Fay-aux-Loges, sensibilisation autour du handicap.	Des interventions par la MFR sur différentes thématiques ont eu lieu, comme le cirque, avec la mise en place d'activités sur une ½ journée par une classe entière, accompagnée des professeurs.
	Développement d'actions avec la MFR de Férolles, dont une intervention annuelle	
- Contribuer à la réussite éducative en garantissant la qualité des activités proposées.	Mise en place d'activités de qualité variées, également en lien étroit avec les équipes de l'éducation nationale :	Les activités proposées se veulent les plus variées possibles. Elles sont également régulièrement évaluées avec l'équipe d'animation et le public accueillis afin de garantir la qualité de ces dernières.
	Dispositif « Savoir rouler à vélo »	Plusieurs professionnels interviennent sur ce dispositif : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Équipe enseignante</li> <li>- Service animation</li> <li>- Police municipale</li> </ul>
	Dans le cadre de fêtes communales : création de scénettes + maquettes/décors, avec les enseignants.	Ateliers pouvant être animés par l'équipe d'animation avec les enfants, sur la pause méridienne ou les mercredis, avec la participation d'enseignants volontaires.
	Mise en place d'espaces sans tabac autour des écoles de la commune.	Travail avec l'équipe enseignante pour l'installation et la promotion d'espaces sans tabac, sur les entrées des écoles maternelle et élémentaire.

## 5. Nouveaux besoins répertoriés

Objectifs réactualisés	Liens avec le projet d'école	Effets attendus
<b>Objectifs du projet éducatif local, toujours d'actualité :</b>		
- Développer l'apprentissage de l'éco-citoyenneté et sensibiliser les enfants au développement durable.	Maintien des actions transversales entre les services municipaux et l'équipe enseignante :	L'objectif de ces différents projets transversaux est de proposer des actions aux publics accueillis, tout en favorisant la participation de la majorité des professionnels intervenants auprès des enfants de la collectivité.
- Considérer l'enfant dans sa globalité avec ses spécificités en respectant son rythme, son bien-être et sa personnalité.	Fay'stival, semaine « Fay'limpique », carnaval de l'école,	Un travail effectué en amont sur ces actions permet une forte répartition des missions/tâches, afin que chaque encadrant trouve sa place dans ces interventions.
- Contribuer à la réussite éducative en garantissant la qualité des activités proposées.	Continuité de développement d'actions sur le temps scolaire encadrées par le personnel municipal :	L'enfant est au centre de notre dispositif, autour duquel les professionnels se coordonnent de manière cohérente.
- Développer l'apprentissage de la citoyenneté, de la laïcité et du vivre-ensemble.	Ex : dispositif « Savoir rouler à vélo »	
- Favoriser l'accès pour tous aux activités culturelles, sportives et loisirs éducatifs en lien avec le tissu associatif.	Des convention de bénévoles, avec l'éducation nationale, seront mises en place pour l'interventions des professionnels de la commune sur des actions sur le temps scolaire.	

## 6. Articulation du PEDT avec les éventuels dispositifs existants

Dispositifs	oui	non
PEL : Projet éducatif local	X	
CEL : Contrat éducatif local		X
CUCS : Contrat de ville		X
CLAS : Contrat local d'accompagnement à la scolarité		X
CTG : Convention territoriale globale	X	
Autres (à préciser)		

## 7. Activités proposées en périscolaire (TAP ou périscolaire si semaine de 4 jours)

Objectifs poursuivis	Activités utilisées	Niveaux
<b>Développer l'apprentissage de l'éco-citoyenneté et sensibiliser les enfants au développement durable.</b>		
Renforcer et diversifier les actions en matière de développement durable sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire et ainsi de préparer les enfants dès leur plus jeune âge à devenir des éco-citoyens.	- Jardins pédagogiques (sur l'accueil de loisirs et les écoles), ateliers « cuisine » en lien avec ces jardins.  - Travail régulier avec des fermes	Multi niveau.

<p>Poursuivre la concertation et le plan d'actions menés avec les enfants portés volontaires. Valoriser leur implication</p>	<p>pédagogiques du territoire, notamment des fermes itinérantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tri sélectif mis en place sur l'ACM, avec investissement de chaque groupe toutes les semaines pour emmener les déchets aux conteneurs.</li> <li>- Projets éco-citoyens réfléchis avec le Conseil Consultatif des Jeunes de Fay-aux-Loges.</li> </ul>	
<p><b>Favoriser l'accès pour tous aux activités culturelles, sportives et loisirs éducatifs en lien avec le tissu associatif</b></p>		
<p>Permettre l'égalité d'accès de tous les enfants aux activités.</p>	<p>Mise à contribution du tissu associatif du territoire, afin de faire découvrir différentes activités variées au public accueilli :</p>	
<p>Proposer aux associations d'animer des activités pour les enfants d'élémentaire, c'est permettre aux enfants de découvrir différentes pratiques tout en respectant leur rythme et leurs besoins.</p>	<p>Club d'échecs Association culturelle de jumelage Activités culturelles et artistiques faisant appel à la motricité fine. Jeux éducatifs et de stratégie : escapes-game, jeux de rôle...</p>	
<p>Créer des parcours éducatifs à dominante musicale, culturelle, artistiques.</p>	<p>Activités physiques et sportives. Activités scientifiques et de découverte. Activités intergénérationnelles en lien avec la résidence pour les personnes âgées, l'EHPAD.</p>	
<p><b>Contribuer à la réussite éducative en garantissant la qualité des activités proposées</b></p>		
<p>Favoriser le plein épanouissement de l'enfant par la découverte d'une diversité d'activités, de connaissances nécessaires à son développement et à son apprentissage.</p>	<p>Développer des actions territoriales dans le cadre de la CTG (CAF).  Mettre en place une veille éducative sur les techniques d'animations et l'évolution des publics accueillis.</p>	
<p>Mettre en place une organisation de qualité favorisant la continuité éducative et la sécurité des enfants grâce à un recrutement de personnel qualifié. En effet, l'animateur doit veiller à proposer des activités variées et porteuses d'intérêt adaptées à chaque âge de l'enfant mais également des temps d'animation de différents types.</p>		
<p>Susciter ainsi l'envie d'atteindre des objectifs fixés ensemble mais chacun à son rythme et toujours dans le plaisir de la pratique.</p>		
<p><b>Considérer l'enfant dans sa globalité avec ses spécificités en respectant son rythme, son bien-être et sa personnalité</b></p>		
<p>Les activités proposées doivent respecter les besoins de l'enfant en lui permettant d'exprimer, de développer sa créativité dans un cadre ludique et serein, mais également de favoriser son développement psychomoteur.</p>	<p>Développement des actions de formations du personnel en charge de l'encadrement des enfants.  Travail autour des émotions et de la</p>	

<p>La régularité des activités notamment pour les plus jeunes doit être proposée pour faciliter leur intégration en leur donnant des repères.</p>	<p>communication non violente</p>
<p>Les activités évoluent en groupes d'âge selon leur rythme.</p>	<p>Travaux d'agrandissement de l'accueil de loisirs, avec une construction aux spécificités maternelles, afin de répondre à l'augmentation des effectifs – 6ans.</p>
<p>La mise en place d'activités constitue un accompagnement de l'enfant vers l'autonomie, l'acquisition d'un savoir-faire.</p>	
<p>L'organisation choisie doit aider l'enfant à se repérer dans le temps et dans l'espace.</p>	

**Développer l'apprentissage de la citoyenneté, de la laïcité et du vivre ensemble**

<p>Le respect des autres enfants, des adultes, du matériel, des lieux définissant le cadre des activités proposées.</p>	<p>Mise en place de séjours + mini séjours</p>
<p>L'écoute de l'autre, pouvoir s'exprimer, s'expliquer et se comprendre, faire des choix, accepter les règles et les contraintes.</p>	<p>Développement du Conseil Consultatif des Jeunes (CCJ) pour un travail autour de la citoyenneté, et de la mise en place de projets à destinations de l'enfance/jeunesse sur la commune.</p>
<p>Les équipes d'encadrement, à travers leurs actions, doivent favoriser la transmission des valeurs républicaines, la laïcité, la citoyenneté, l'égalité de traitement fille/garçon, la culture de l'engagement, la lutte contre les inégalités, la mixité sociale et l'ouverture sur le monde.</p>	<p>Participation aux commémorations (travail de mémoires).</p> <p>Sensibilisation à la différence.</p> <p>Organisation de formation PSC1 pour les jeunes, à partir de 10 ans.</p> <p>Développement d'actions caritatives, avec présentation au public de différentes associations : participation à la collecte de la Banque alimentaire...</p>

**Les activités se dérouleront :**

- Exclusivement dans l'école  sur d'autres lieux que l'école

**8. Acteurs**

**Fonctionnaires territoriaux ou contractuels**

Cadre d'emploi	Activité
<p>Animateurs                      Policier municipal                      Agents de restauration                      ATSEM</p>	<p>Projets autour de la citoyenneté, activités sportives, culturelles, artistiques, éducation à la sécurité (ex : dispositif « Savoir rouler à vélo »).                      Activités culinaires, sur le restaurant scolaire, animées également par le prestataire de restauration collective.</p>

**Bénévoles**

Nombre	Activité
<p>Pas de nombre fixe</p>	<p>Travail régulier avec le tissu associatif du territoire.</p>

**Enseignants**

Nombre	Activité
<b>Maternelle :</b> 6 enseignantes	Travail commun entre l'équipe d'animation, des ATSEM et les équipes enseignantes sur des thématiques régulières dans l'année : - Semaine olympique (activités sportives), - Fay'stival (activités culturelles et artistiques), - « Savoir rouler à vélo » (sécurité/citoyenneté)
<b>Élémentaires :</b> 11 enseignants	

**Prestataires**

Nom de l'association ou de la société	Activité
-CICLIC Ciné mobile	Séances de cinéma + ateliers pédagogique en lien avec chaque film visionné, directement sur la commune.
-Fermes pédagogiques du territoire	Interventions directement sur l'accueil de loisirs.

**Signataires du projet :**

Représentant de la collectivité

Date de la signature : 28/3/2025.

Le Maire, Frédéric NURA



DASEN

Directrice  
de la CAF